

Non à la fermeture de classe de l'école

Subventions aux associations.

Suite à la dernière réunion du conseil municipal, les subventions suivantes ont été délivrées : US Pusey, CPVHS, association détente de Pusey 2.650€, Pusey Acti-Sport 1.500€, club des aînés 450€, anciens combattants 450€, comité des fêtes 800€, petites mains 300€, les amis des arts et des lettres 500 €, les Sianas 350€, Haute-Saône Nature Environnement 2.500€, Les Restos du Cœur 300€, Afrique 70 850€, Faceco Action Ukraine 500€. Au total, la municipalité a offert 11.150€ de subventions.

Impôts locaux 2022. Depuis 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes. Pour compenser cette suppression, elles se sont vues transférer dès 2021, le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), perçu en 2020 par le département. Le conseil municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition de 2021, et fixe les taux d'imposition communaux

suivants pour l'année : Taxe sur le foncier bâti : 38,18 %, taxe sur le foncier non bâti : 36,15 %.

Fermeture de classe pour la rentrée scolaire 2022-2023.

Aucun consensus n'a été trouvé par les trois maires du Regroupement pédagogique intercommunal sur le choix du lieu de fermeture de la classe. À Pusey, le groupe scolaire compte six classes et avait déjà perdu une classe dans les années 2010. Si la classe devait fermer à la rentrée, ceci remettrait en cause tous les efforts financiers, humains, de qualité d'accueil des élèves mis en place depuis de nombreuses années. Le conseil municipal refuse toute fermeture de classe au sein du groupe scolaire de Pusey.

Concours des maisons fleuries. La remise des prix pour le concours communal des maisons fleuries se tiendra le samedi 30 avril à 11h, à la maison des associations. Le repas des aînés aura lieu le 8 mai 2022, les invitations sont lancées.

INSTANTANÉ

Le coq de l'église accueille les électeurs



Dimanche, lors du second tour des élections présidentielles, c'est le coq du village qui a accueilli les électeurs. Comme il sera remis en place bientôt au sommet de l'église Saint-Maurice après sa restauration, la municipalité a pensé que c'était le moment de le montrer, avant qu'il ne soit perché à plusieurs mètres de hauteur. Bonne idée !

▀ Vide-greniers le 1^{er} mai

Le comité des fêtes organise un vide-greniers, le dimanche 1^{er} mai. Entrée gratuite, buvette. Tarif exposants : 8€ l'emplacement de 4 mètres ou multiple. Il y a déjà plus de soixante-quinze exposants inscrits. Petite restauration sur place. Inscriptions : Josette Py, Tél. 09.75.79.14.54 (le mercredi de 14h à 18h ou le samedi de 9h à 12h).

▀ Marche gourmande le 26 juin

Le comité des fêtes organise une marche gourmande de la Vallée Noble le dimanche 26 juin, avec un parcours de 9,3 km à travers les forêts, le vignoble et les villages de Wintzfelden et Osenbach, ponctué par plusieurs étapes gourmandes avec de bons produits du terroir, des grands crus, des panoramas sur le grand ballon. Départ à 8h derrière la mairie de Pusey, retour vers 19h. Tarifs : transport et repas, adultes 40€, enfants moins de 12 ans, 20€ avec menu enfant. Réservation au plus tard le samedi 28 mai. Tél. 09.75.79.14.54.

▀ Cérémonie du 8 mai

À 10h15, cérémonie au carré militaire de Pusey, 11h30 cérémonie au monument aux morts. 12h15, repas à la salle polyvalente auquel sont invités tous les habitants de Pusey âgés de plus de 70 ans au cours de l'année, le personnel communal et les membres du conseil municipal.